



interliaisons

**Septembre
2016
N° 126**

- Page 2 : Approbation des comptes
Nomination du Commissaire aux comptes
- Page 2 : Rapport sur l'actualité présenté par TRAN PHUNG CAU Cathy
- Page 5 : Compte rendu et relevé de décisions

PERMANENCES UCR -CGT	
OCTOBRE	
Du 4 au 6 octobre	FLORET Jean-Pierre et ESCOTTE Jeannine
Du 11 au 13 octobre	Pas de permanence : Initiative LSR/USR - Île de Ré
Du 18 au 20 octobre	GRENON Jean-Pierre et LAPOUMEROULIE Jacqueline
Du 25 au 27 octobre	POUSSIER MariePaule et BOUGOUIN Jack
NOVEMBRE	
Du 2 et 3 novembre	CAU Cathy et LEFEVRE Jacques
Du 8 au 10 novembre	LECOMTE Maurice et GILLET-COLART Claude
Du 15 au 17 novembre	ROUGER Richard et LICHIERE Françoise
Du 22 au 24 novembre	SANCHEZ Jacques et GERVAIS Chantal
Du 29/11 au 1er décembre	SCHWIND Hubert LEDOUX Danielle
Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82	

OCTOBRE

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2	31	1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	1	2	3	4

	Commission exécutive		Bureau
	Intersyndicale		Ile de Ré

Approbation des comptes

Lecomte
Maurice



Nomination du Commissaire aux comptes

APPROBATION DES COMPTES

La Commission exécutive réunie aujourd'hui doit se prononcer sur l'approbation des comptes de l'UCR de l'année 2015.

Ce qui nous intéresse en premier lieu, ce sont les comptes de résultat, sachant que le bilan actif / passif est sensiblement identique à celui de l'an passé.

Nous constatons une baisse dans la rubrique « vente de marchandises », due essentiellement au nombre en diminution des abonnés à notre magazine Vie nouvelle.

Les charges d'exploitation sont en nette diminution par rapport à 2014 qui était l'année du congrès de l'UCR.

Cela nous donne un total de charges au 31 décembre 2015 de 1 472 729 €. En 2014, nous avons enregistré 2 014 893 €, les produits étant de 1 596 099 €, ce qui nous donne un excédent de 123 370 €.

Après l'intervention du commissaire aux comptes, il y aura lieu d'approuver ces comptes et d'attribuer le résultat de 123 370 € sur une des lignes budgétaires de 2016.

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous sommes arrivés au terme du mandat de six ans avec le commissaire aux comptes du cabinet Coexco.

Suite à la décision de la CE, nous avons lancé un appel d'offres. Trois cabinets y ont répondu : Herlin, Grison et Coexco. A la lecture des dossiers présentés, les deux premiers sont les moins-disant mais avec des prestations moindres en nombre d'heures et avec des frais de déplacement supplémentaires.

Suite à ma requête, le cabinet Coexco a accepté de s'aligner sur les tarifs des autres cabinets tout en conservant les modalités du mandat précédent. Je vous demande de voter pour le commissaire aux comptes du cabinet Coexco pour une durée légale de six ans.

RAPPORT SUR L'ACTUALITE

Présentation par
TRAN PHUNG
CAU Cathy



Chers camarades,

A l'ouverture de cette CE de rentrée, permettez moi un petit mot personnel. Je souhaite, en mon nom et au nom de mes enfants, remercier tous les camarades qui m'ont apporté réconfort, soutien, témoignages d'amitié et d'affection lors du décès de Pierre mon mari.

Pour moi, le meilleur travail sur le deuil que je dois faire est de prolonger dans le concret les choix de vie que nous avons fait ensemble, à savoir l'activité syndicale et politique.

A tous, je vous dis très chaleureusement MERCI.

A présent, chargée d'introduire le rapport à la CE, je ne pouvais le faire sans évoquer la disparition de Georges SEGUY, que de nombreux d'entre nous ont rencontré, côtoyé voire milité avec lui.

Georges, représentait la disponibilité, l'autorité, l'humilité, il était un dirigeant hors du commun. Un homme qui voulait changer le quotidien des salariés et des plus humbles, qui voulait changer leurs vies, et qui n'a cessé de s'engager dans multiple domaine à ces fins là. Un

infectable porteur de valeurs humaines et extrêmement attaché à conquérir des droits nouveaux pour tous les salariés.

En cette année du 80ème anniversaire du front populaire et des congés payés il n'y a, rien de nostalgique que de s'attarder sur les accords de Grenelles en 1968 issus des nombreuses luttes avec grève dans les entreprises qui conduiront à une augmentation du SMIC de 35% et de 10% en moyenne des salaires, la création des sections syndicales d'entreprises. Une somme d'avancées sociales gagnées par la mobilisation des salariés et avec la contribution dans les luttes d'hommes d'exception que furent Benoit FRACHON et Georges SEGUGY.

En 1982, avant de quitter ses responsabilités, il fera naître l'institut CGT d'histoire sociale et aura le souci de la faire perdurer à travers la CGT, mais également d'influencer son développement dans les territoires et dans les professions toute en refusant l'instrumentalisation extérieure.

La CGT et le Parti Communiste français lui rendront un hommage national le 20 septembre dans le complexe de

la CGT, un lieu dont il a été l'initiateur et qui lui tenait particulièrement à cœur.

ACTUALITE :

Au plan International

A quelques jours de la journée internationale de la paix, le 21 septembre, sous l'égide de l'ONU nous pouvons constater que les conflits armés ne cessent de se multiplier, de s'intensifier et de se prolonger.

L'armée française, n'a jamais été aussi présente hors du territoire national depuis la fin de l'empire colonial. Intégré à l'OTAN, avec ses alliés, ils sont complices des Djihadistes, de l'Etat Turc qu'ils laissent intervenir en Syrie contre les Kurdes et les forces démocratiques.

La multiplication des conflits de guerre est indissociable du système capitaliste, et les accords commerciaux comme le CETA, accord de libre échange et de libéralisation du marché et des services UE/CANADA qui vient d'être signé, organise la guerre économique et la concurrence entre les peuples, dans l'intérêt d'une minorité. Alors que pour répondre à l'intérêt général, ce sont des accords de coopération qu'il nous faut développer.

Les événements dramatiques qui se succèdent de par le monde et qui ont touché notre pays depuis janvier 2015 avec les attentats de Nice le 14 juillet et de l'église de Saint Etienne du Rouvray, ont certainement sensibilisé nombre de citoyens aux questions de la coexistence pacifique entre les peuples, ou à l'inverse sous l'impulsion de dirigeants divers, renforcé une stigmatisation dénuée de sens, d'intelligence, développant encore plus ce sentiment de peur et du sécuritaire. Chaque jour, dans le monde, ce sont des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes qui sont victimes d'actes de barbarie.

Les défis actuels que sont la pauvreté, la faim, la diminution des ressources naturelles, la raréfaction de l'eau, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, les maladies, la corruption, le racisme, et la xénophobie sont une menace réelle pour la paix. Il forme le terreau fertile pour les conflits. C'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, l'obscurantisme et la régression.

A la CGT, nous savons que la paix ne se décrète pas, elle se construit. La recherche constante du désarmement en est la condition. Par conséquent, quel rôle pouvons nous jouer pour faire qu'un plus grand nombre de citoyens, qu'ils soient salariés, privés d'emploi, retraités, s'interrogent sur la capacité des pays d'en arriver à de telles dépenses militaires y compris en accumulant les armes nucléaires. Je vous invite à lire la note confédérale adressée aux organisations syndicales de la CGT dont le titre est : « Paix, sécurité, désarmement et défense nationale pour le progrès social. » et qui donne un éclairage très argumenté sur quel bilan tirons nous de ces politiques guerrières, de qui finance le terrorisme, et qui en bénéficie ?

Il est à rappeler que la France est le chef de file mondial dans les exportations d'armements, dont le président de la république et son ministre de la défense en sont les meilleurs commerciaux. En même temps, elle ne peut faire fi de la préconisation de l'ONU, l'appelant à reconsidérer sa politique à l'export des ventes d'armement à l'Arabie Saoudite.

Il est à rappeler qu'en 2014, les dépenses militaires mondiales s'élevaient à 1800 milliards de Dollars. Selon l'ONU, consacrer 5% de ces dépenses pendant 10 ans permettrait de résoudre les principaux problèmes des besoins fondamentaux tels que : l'accès à l'eau, la lutte contre la faim ...

Ces ventes record, à plusieurs pays doivent nous interroger quant aux finalités auxquelles elles peuvent aboutir en alimentant encore un peu plus le terrorisme.

- La CGT condamne les choix politiques dictés par la finance entraînant toujours plus de violence, de haine, faisant la part belle aux idées d'extrême droite.
- La CGT est porteuse de propositions pour permettre à chaque citoyen de s'épanouir et de pouvoir vivre dignement dans son pays avec une autre répartition de richesses.
- La CGT porte aussi comme revendication, l'édification d'un pôle public national de défense puisque les armes ne sont pas des marchandises comme les autres.
- Enfin, la CGT, membre du collectif « en marche pour la paix », appelle les salariés, les privés d'emploi et les retraités à se mobiliser pour dire STOP à la guerre, pour la construction d'une paix durable dans le monde, et à participer le 24 septembre à marcher ensemble dans 15 villes sur le territoire.

C'est au nom de la même logique financière que la France se positionne dans le développement des conflits guerriers.

Au plan National :

La loi EL KHOMRI, après un passage éclair devant le conseil constitutionnel a été promulguée à coup de 49.3, en pleine période estivale, sans jamais être votée. Toujours rejetée par plus de 70% de citoyens, elle n'a pas gagné sa légitimité. Depuis 5 mois, dans tout le pays, nous faisons front dans l'unité face à cette nouvelle vague libérale. Nous ne nous résignons pas. Il suffit de regarder toutes les journées d'actions qui ont été menées avec un point d'orgue à Paris le 14 juin avec 1,2 million de manifestants, ainsi que celles qui ont suivies jusqu'au 5 juillet, laissant espérer une rentrée revendicative dynamique.

Au début du conflit, tous les qualificatifs ont été utilisés, usés par les médias et le gouvernement sur le mouvement social inédit et d'envergure. Ils ont parlé

d'affaiblissement du mouvement, ont assimilé les manifestants à des casseurs, des voyous, ont accéléré la criminalisation de l'activité syndicale, tout y est passé ! Pour autant, la sympathie des syndicats qui sont dans l'action, reste intacte auprès de la population. Il suffit de regarder la votation citoyenne syndicale avec plus d'un million de consultations en 4 semaines. En fait, nous pouvons mesurer et faire mesurer que ce mouvement social est inédit et qu'il représente un projet sociétal portant une alternative économique et politique. Les sources de mécontentement sont profondes, ce qui explique la mobilisation d'une telle ampleur et d'une telle durée.

Par rapport au discours ambiant, démonstration est faite que le syndicalisme est particulièrement la CGT : un syndicalisme de lutte et de transformation sociale a une place centrale dans la société et dans sa capacité de mobilisation. Elle a été en capacité de remettre la question sociale au cœur des débats, des préoccupations après les attentats et pendant l'état d'urgence.

Dans le même temps, l'emploi, les salaires, les pensions régressent. Le pouvoir d'achat a régressé de plus de 50% depuis 1990, avec cet été une augmentation très significative de plus de 30% des fruits et des légumes et la perspective d'un nouveau gel de la revalorisation des pensions. Hors les moyens existent pour une autre répartition des richesses.

En 2016, c'est 1028 milliards d'Euros que vont se répartir les actionnaires, soit 50% des richesses produites. Le CICE, c'est 41 milliards sans aucun effet positif pour l'emploi, pour le développement industriel et les salaires. C'est autant de ressources en moins pour la protection sociale et le service public.

Le gouvernement a voulu passer en force la loi Travail mais la CGT a permis de :

- Réussir et maintenir l'unité d'action pendant toute la période.
- Gagner la construction d'une nouvelle journée d'action le 15 septembre et qui appellera à construire des suites.
- De réaliser un meeting unitaire de rentrée à Nantes.
- De créer un autre évènement de rentrée avec la participation des organisations syndicales et organisations de jeunesse au forum social à la Fête de l'Humanité.

Qu'en est-il pour nous retraités ?

Convaincus que nous ne pouvons accepter une telle régression sociale et que nous ne pourrions gagner de nouveaux droits pour les retraités si nous laissons sacrifier les dispositifs qui protègent les salariés.

Notre lien avec les salariés est notre pension et quelle est un salaire socialisé.

Nous avons été largement mobilisés dans l'ensemble des initiatives qui ont ponctué le mouvement social. Mais

également des acteurs décisifs dans les mobilisations pour nos propres actions spécifiques.

Le 15 septembre, doit être un tremplin pour notre prochaine journée d'action unitaire le 29 septembre 2016, pour une véritable revalorisation de nos retraites et pensions avant le 1er octobre. La commission des comptes de la Sécurité Sociale a laissé entendre qu'il pourrait y avoir un nouveau gel des pensions au 1er octobre 2016. Rappelons-nous que la dernière revalorisation significative remonte au 1er avril 2016 pour une valeur de 1,3%. Et ce n'est pas la prime de 40 euros sous conditions et encore moins les 0,1% généreusement octroyés en octobre 2015 (au lieu de 0,9%) qui vont calmer la colère des retraités, alors que le ressenti, la vie réelle démontrent au quotidien que le pouvoir d'achat est en net recul.

Par ailleurs, les avis d'imposition sur le revenu arrivent dans les ménages et de nombreux retraités font le constat de nouvelles hausses des impôts fonciers et de la taxe d'habitation. La nouvelle journée d'action des retraités à l'appel de l'intersyndicale des 9 syndicats et associations, trouve toute sa légitimité. Le tract d'appel et la lettre adressée par l'intersyndicale à madame la ministre des affaires sociales et de la santé lui demandant une audience avant le 29 septembre vous a été adressée dans vos organisations.

L'objectif est de lui rappeler en 4 points nos revendications :

- En matière de pouvoir d'achat et de revalorisation des retraites.
 - Sur l'aide à l'autonomie.
 - Sur la prise en charge du grand âge.
 - Sur l'accès aux soins et aux services publics.
- Et avec l'exigence d'être reçus avant le 29 septembre afin de rendre compte des réponses qui nous seront faites ou pas lors de la journée d'action.

L'UCR vous a invité à organiser dans les départements et dans les professions des réunions unitaires pour travailler aux rassemblements les plus larges. Dans vos interventions, vous donnerez le point sur la préparation de cette journée. Egalement, il serait intéressant que vous puissiez faire un point sur la campagne revendicative de l'UCR autour des 4 grands thèmes qui sont :

- Santé et autonomie.
- Impôts.
- Les complémentaires de santé.
- Cadre de vie (logement, transport, service public).

Les deux premiers tracts sont sortis et sont sur le site de l'UCR, le troisième sur les complémentaires va sortir très prochainement, il va être mis au maquettage. Le quatrième, sa sortie est prévue pour novembre.

Je rappelle que cette campagne revendicative s'étale sur l'année et doit permettre aux USR et aux UFR d'aller au débat avec les retraités dans les territoires, de redynamiser les points de rencontres et de mettre en évidence l'utilité du syndicalisme retraité. Cette campagne revendicative permet de poser la question de la syndicalisation et l'abonnement à Vie Nouvelle.

Sur la question de nos forces organisées :

Nous devons constater que la situation pour l'année 2015 est très préoccupante. Hors c'est l'année 2015 qui va servir de référence au mandatement du 11ème congrès. Il y a certainement des raisons très objectives à une telle situation, et il serait bon que dans chaque organisation professionnelle comme territoriale nous prenions le temps de l'analyse et de se fixer un plan de travail de reconquête de nos forces organisées, mais également d'effectuer des règlements de cotisations pour cette année 2015.

Les questions d'organisation et de renforcement sont à traiter au même niveau que l'activité revendicative, car elles dépendent de notre capacité à agir et à se déployer auprès du plus grand nombre de retraités.

Je fais le lien avec la préparation du 11ème congrès de l'UCR qui aura lieu à Bordeaux du 13 au 17 mars 2017. Dans le cadre de la préparation du congrès, le comité général a prévu de tenir 9 débats qui auront tous pour thème « la place et le rôle des retraités dans la CGT » et comment faire vivre la résolution « retraités » votée au 51ème congrès. Toutes nos organisations ont reçu un courrier de l'UCR rappelant plusieurs écrits et initiatives qui ont été réalisés.

- Pour mémoire sur les écrits : Le défi démographique Les enjeux du syndicalisme retraité - Construire une société pour tous les âges.

- Pour mémoire sur les initiatives : Le colloque du 10 décembre 2015 qui s'est tenu à Montreuil sur le thème

« la place des retraités dans la société et dans la CGT » et dont une plaquette vous a été adressée (l'UCR a édité 5000 exemplaires de cette plaquette et donc a disposition des organisations).

Pour mener ces 9 débats dans les villes (Lille, Marseille, Paris, Blois ou Orléans, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon et Metz) l'UCR a travaillé à un tableau de répartition des membres du bureau pour animer le débat avec les USR des villes concernées.

Les UFR sont invitées à participer dans les villes de leur choix et les membres de la CE et de la CFC se répartissent sur les 9 villes.

Egalement l'UCR a travaillé sur une trame identique à tous pour introduire et animer les débats, afin d'éviter que la réflexion ne se limite qu' autour des seules idées « 1 syndiqué, 1 voix » ou encore du « lien entre taux de cotisation et nombre de voix ».

En fait, nous aurons au cours de ces débats à vérifier la pertinence de notre syndicalisme spécifique, son histoire, son évolution, son apport et sa cohérence avec la démarche confédérale. Sans décrire tout le contenu de cette trame, nous pouvons dire, que nous aurons à prendre appui sur le concept que nous portons à l'UCR : « construire une société pour tous les âges » à partir du caractère inédit de la place et du rôle qu'occupe aujourd'hui et demain les retraités dans la société et des enjeux économiques et sociaux liés à cette évolution.

Enfin j'en terminerai avec la grande initiative de l'UCR et de LSR pour fêter le 80ème anniversaire des congés payés à l'Ile de Ré, avec un temps fort les 13 et 14 octobre. Jacques Sanchez pourra faire un point sur les inscriptions.

En m'excusant de la longueur de ce rapport, voilà ce que j'étais chargée de présenter à la Commission exécutive.

Je vous remercie de votre écoute. A vous la parole.

COMPTE RENDU ET RELEVÉ DE DÉCISIONS

APPROBATION DES COMPTES

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

→ Les comptes 2015 présentés par Maurice Lecomte et Julie Desnée, commissaire aux comptes, ont été approuvés par un vote à l'unanimité.

→ Suite à un appel d'offres, le commissaire aux comptes COEXCO a été reconduit pour 6 ans par un vote à l'unanimité.

→ Le compte de résultat positif a été reporté sur les dépenses à venir pour le Congrès de l'UCR qui aura lieu à Bordeaux en mars 2017.

RAPPORT SUR L'ACTUALITÉ

Après le rapport de Catherine Tran Phung Cau, les membres de la Commission exécutive ont débattu de la situation.

Après 5 mois de luttes, mesurer le mécontentement profond chez les salariés, les retraités et les chômeurs sur l'emploi, le pouvoir d'achat en baisse, la répartition des richesses...

SUR LA PRÉPARATION DU 15 SEPTEMBRE CONTRE LA LOI TRAVAIL

Sept organisations appellent à l'action par des manifestations et des rassemblements. Les retraités participent

aux distributions de tracts et sont engagés avec les actifs. La Loi est votée, mais il faut poursuivre la mobilisation pour empêcher son application dans les entreprises.

Préparation de l'action « Retraités » du 29 septembre pour la revalorisation des retraites

Les distributions de tracts ont commencé sur les marchés et lieux publics.

Des discussions sont engagées avec les autres syndicats et associations pour avoir des initiatives locales unitaires.

Dans plusieurs endroits, malgré les décisions unitaires, des camarades se posent des questions sur l'unité syndicale : nous sommes souvent seuls à distribuer l'appel commun. Ils pensent que l'on ne peut compter que sur la CGT !

A la réunion intersyndicale, a été abordée la question de l'action du 20 septembre de la CFDT et l'UNSA.

Pourquoi la CFDT a eu besoin de bouger, alors que, depuis 3 ans, elle freine des quatre fers l'action ?

Le 29, plusieurs organisations vont utiliser la lettre unitaire adressée à Marisol Touraine pour les rencontres en préfecture.

Viennent aussi des discussions sur la fiscalité et la question du prélèvement à la source.

Le tract UCR est un outil à utiliser pour mener cette bataille.

Mettre aussi en débat quelles suites nous allons donner au 29 septembre 2016.

Autre sujet qui mérite attention dans les débats dans nos organisations

Des camarades constatent que des silences ont lieu dans les réunions quand sont abordées les questions des réfugiés et de l'immigration. Certains camarades refusent même d'en discuter et quittent la réunion. C'est pourtant bien dans les syndicats que nous devons combattre les idées racistes et xénophobes propagées par le FN et éclairer les retraités sur son programme antisocial en faveur du capital et des possédants. Il y a besoin de prendre des initiatives syndicales unitaires, locales, pour ne pas laisser le champ libre aux médias et à ceux qui véhiculent ces mensonges et contre-vérités.

Faire remonter les infos sur l'état de préparation et les initiatives envisagées.

Les dates à retenir

➤ Le 20 septembre, hommage à Georges Séguy : rappeler l'homme, le militant qu'il a été, porteur de nouveaux droits pour les salariés, accord de Grenelle en 1968, + 30% du SMIC...

➤ Le 24 septembre, marches pour la paix dans plusieurs villes de France.

➤ Le 29 septembre, manif. des retraités.

➤ Du 8 au 15 octobre à l'Île-de-Ré, initiative UCR/LSR pour fêter les 80 ans des congés payés. Nous sommes à presque 800 personnes inscrites, 2 débats sont prévus.

Le dernier numéro du journal « Ensemble » ne parle pas de la manifestation des retraités du 29 septembre. Pour remédier à ce manque pour l'avenir, il a été convenu que Pascale Terrat participe pour l'UCR au comité de rédaction.

Sur la vie syndicale et le renforcement

Plusieurs questions sont venues dans le débat :

- Est-ce que toutes nos forces participent à la vie syndicale ?

- Nous constatons des démissions, connaissons-nous et recherchons nous les causes ?

Certaines sections ou organisations font de la rétention de cotisations « retraités ».

Avec les tableaux et les chiffres donnés, nous avons une avance de date à date. Aujourd'hui, l'avance est de seulement 240 FNI.

Les plus grosses pertes viennent des grosses FD, mais pas seulement.

Nos relances et démarches, depuis plusieurs mois, ont permis d'avoir des réponses encore insuffisantes, mais qui nous éclairent sur la situation. Cela devrait nous permettre d'ouvrir des perspectives et de prendre des mesures pour y remédier sur les écarts constatés et les démissions !

Ne pas les laisser partir les futurs retraités sans aborder avec eux la question de la continuité syndicale et l'abonnement à Vie nouvelle.

Cela ne peut se travailler qu'avec les fédérations et les syndicats d'actifs. L'enjeu consiste à garder les 45 000 syndiqués à la CGT dans ce cas → Utilisation de la lettre cosignée par Philippe Martinez et François Thierry-Cherrier qui va être envoyée par les fédérations. Nous avons aussi besoin d'aborder la question les 12 000 syndiqués retraités qui cotisent encore chez les actifs.

Prendre FD par FD pour la relance des FNI manquants.

Pour mener la campagne « renforcement », un dérouleur à 130 euros est disponible. La commande est à effectuer à l'UCR.

14 adhésions ont été réalisées dans les Bouches-du-Rhône et 5 autres...

11ème Congrès de l'UCR

Point de la préparation des 9 réunions-débats dans les villes suivantes :

1. Lille le 18/11/2016 à La Capelle-en-Pévèle.
2. Paris le 21/11/2016 à Montreuil, salle du CCN.
3. Orléans ou Blois : date et lieu pas encore définis.
4. Nantes le 8/12/2016.

5. Bordeaux le 27/10/2016 à Mérignac.
6. Toulouse le 8/11/2016.
7. Marseille le 7/10/2016.
8. Lyon le 8/11/2016.
9. Metz le 26/01/2017 à Seremange.

La politique des cadres – Le renouvellement de la CE de l'UCR

Nous avons deux défis à relever :

- Le rajeunissement de nos organisations, de nos cadres syndicaux.
- La mixité hommes et femmes (rappel : au dernier Congrès, 28% de femmes).

La question du suivi médical post-professionnel prend une nouvelle dimension pour les retraités et nos organisations. Les dossiers « amiante » traités et suivis par les associations défendent, certes, les victimes en demandant leur indemnisation, mais n'attaquent pas les entreprises pour supprimer les causes et réaliser les investissements nécessaires → Besoin de liens entre les actifs et les retraités.

Un autre problème réapparaît pour les retraités polynésiens, suite aux essais nucléaires où la responsabilité de l'Etat est engagée.

Les pesticides utilisés dans le monde agricole touchent les salariés et les retraités.

Les douaniers ne sont pas épargnés lorsqu'ils ouvrent des containers et respirent des produits toxiques pour conserver les aliments.

Collectif pour le suivi médical post-professionnel

Pour prendre en compte ces questions qui touchent les retraités et réfléchir en tant que syndicat, l'UCR va mettre en place un collectif pour le suivi médical post-professionnel car, actuellement, nous ne maîtrisons pas suffisamment ces questions et cela peut avoir des conséquences pour notre état d'organisation.

Campagne des élections TPE

Pour la campagne des élections TPE (Très Petites Entreprises) : moins de 11 salariés ou employé à domicile. Date des élections du 28 novembre au 12 décembre 2016.

Les retraités vont être sollicités par les UL et les UD pour inciter ces salariés à vérifier s'ils sont inscrits sur les listes et pour voter CGT.

AU SOIR DE LA MOBILISATION UNITAIRE DU 29 SEPTEMBRE DECLARATION DU BUREAU DE L'UCR

106 initiatives, rassemblements et manifestations de retraités se sont tenus dans l'ensemble des départements, à l'appel de 9 Organisations syndicales et Associations le 29 septembre 2016. Plus de 20 000 retraités ont répondu présents et nous ne sommes pas au terme du recensement. Beaucoup d'initiatives ont été prises : rassemblements, dépôts de motions en Préfecture, communiqués de presse, manifestations. C'est d'ores et déjà un nouveau succès à mettre à l'actif de l'Intersyndicale, de ses militants. Les retraités ont, une nouvelle fois, fait entendre leurs exigences, à commencer par celles qui touchent à leur pouvoir d'achat. Depuis 2013,



les pensions n'ont été revalorisées que de + 0,1 % en 2015, le prix d'une baguette de pain ! Comme la Commission des Comptes de la Sécurité sociale l'avait annoncée, le Secrétaire d'Etat chargé du budget, Christian Eckert, a confirmé à nouveau le gel des pensions au 1er octobre 2016, sans tenir compte de l'exaspération qui s'exprime devant cette injustice sociale. Cette annonce confirme la volonté du Gouvernement de laisser le pouvoir d'achat des retraités se dégrader à nouveau. Le Gouvernement argumente sa décision à partir d'une inflation proche de zéro. Le membre du Cabinet de Marisol Touraine, qui a reçu l'Intersyndicale au matin de la journée d'actions, a raisonné froidement à coups de statistiques

indiquant que le Gouvernement avait tout fait pour préserver les retraités et qu'ils étaient mieux traités en France que dans d'autres pays (!). L'indexation des pensions sur l'évolution des prix conduit à un appauvrissement des retraités et à un décrochage important par rapport à l'évolution des salaires. En effet, cet indice ne prend pas en compte le poids grandissant des dépenses contraintes et encore moins les mesures fiscales régressives de ces dernières années. C'est la raison pour laquelle nous continuerons d'exiger le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de chaque année, à partir de l'évolution du salaire moyen, en même temps qu'une pension au moins égale au SMIC. Loin de l'image souvent véhiculée, les retraités ne sont pas des nantis. La pension moyenne des retraités s'établit à 52 % du revenu moyen d'activité, soit 1 306 €. Rappelons que la pension moyenne pour les femmes est de 993 €, ou encore que 7,9 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté. Les retraités sont aussi de plus en plus nombreux à faire appel à des Banques alimentaires, à des Associations caritatives et ont de plus en plus souvent recours à un « petit boulot » pour boucler leur fin de mois.

A l'issue de la manifestation parisienne, les 9 Organisations syndicales et Associations ont pris la parole pour confirmer leur engagement à défendre le pouvoir d'achat des retraités, ainsi que les autres revendications. L'Intersyndicale se réunira à nouveau le 19 octobre. Le Bureau national de l'UCR se réunira le 6 octobre pour tirer les enseignements de cette journée. Nous communiquerons les résultats après chacune de ces réunions.

Le Bureau de l'UCR-CGT